



Assemblée générale

Cinquante-septième session

Documents officiels

Distr. générale
24 novembre 2004
Français
Original: anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 40^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 4 décembre 2002, à 15 heures

Président : M. Suazo..... (Honduras)

Sommaire

Point 87 de l'ordre du jour : Environnement et développement durable (*suite*)

b) Stratégie internationale de prévention des catastrophes (*suite*)

Point 88 de l'ordre du jour : Activités opérationnelles de développement (*suite*)

Annonces concernant des auteurs de projets de résolution

Organisation des travaux

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication du document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels (bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza) et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

02-72252 (F)



La séance est ouverte à 15 h 25.

Point 87 de l'ordre du jour : Environnement et développement durable (suite) (A/C.2/57/L.16 et A/C.2/57/L.54)

b) Stratégie internationale de prévention des catastrophes (suite)

Projets de résolution sur la coopération internationale pour l'atténuation du phénomène El Niño (A/C.2/57/L.16 et A/C.2/57/L.54)

1. **M. Kára** (République tchèque), Vice-Président, présente le projet de résolution A/C.2/57/L.54, qui lui a été soumis à l'issue des consultations officielles tenues sur le projet de résolution A/C.2/57/L.16.
2. **M. Niño Gómez** (Venezuela), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, signale plusieurs révisions mineures au troisième alinéa du préambule.
3. *Le projet de résolution A/C.2/57/L.54 est adopté tel qu'oralement révisé.*
4. *Le projet de résolution A/C.2/57/L.16 est retiré.*

Point 88 de l'ordre du jour : Activités opérationnelles de développement (suite) (A/C.2/57/L.26 et A/C.2/57/L.53)

Projets de résolution sur la coopération économique et technique entre pays en développement (A/C.2/57/L.26 et A/C.2/57/L.53)

5. **M. van der Pluijm** (Belgique), Vice-Président, présente le projet de résolution A/C.2/57/L.53, qui lui a été soumis à l'issue des consultations officielles tenues sur le projet de résolution A/C.2/57/L.26 et signale une petite révision de forme au paragraphe 10.
6. *Le projet de résolution A/C.2/57/L.53 est adopté tel qu'oralement révisé.*
7. *Le projet de résolution A/C.2/57/L.26 est retiré.*

Annonces concernant des auteurs de projets de résolution

8. **Le Président** annonce que la Mongolie s'est jointe aux auteurs du projet de résolution A/C.2/57/L.41, présenté au titre du point 87 de l'ordre du jour; que l'Indonésie s'est jointe aux auteurs du projet de résolution A/C.2/57/L.45, présenté au titre du point 87 a) de l'ordre du jour; que l'Indonésie et la Mongolie se sont jointes aux auteurs du projet de

résolution A/C.2/57/L.47, présenté au titre du point 87 c) de l'ordre du jour; que l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, Malte, la République de Moldova, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan se sont joints aux auteurs du projet de résolution A/C.2/57/L.49, présenté au titre du point 86 de l'ordre du jour.

Organisation des travaux

9. **Le Président** dit déplorer, en raison des dépenses supplémentaires que cela entraînera, que la Commission soit forcée de demander un délai supplémentaire pour conclure ses travaux, étant donné que la plupart des projets de résolution n'ont pas encore été examinés. Il demande aux membres de faire le meilleur profit du délai accordé et d'utiliser au mieux les salles qui seront mises à leur disposition tous les jours à partir de 18 heures. Il espère que suite à l'initiative prise par le Président de l'Assemblée générale d'examiner les méthodes de travail de la Commission, des mesures seront proposées pour empêcher que cette situation ne se reproduise à la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale.

10. **M. Traub** (États-Unis d'Amérique) dit que, tout en convenant à contrecœur qu'un petit délai supplémentaire est nécessaire, sa délégation estime que chaque demande de délai supplémentaire devrait être examinée au cours d'une séance officielle de la Commission. Avant de se prononcer sur le projet de résolution A/C.2/57/L.17 relatif à la désertification et sur le projet de résolution A/C.2/57/L.43 relatif au climat, sa délégation aura besoin de voir les états des incidences sur le budget-programme. Elle a par ailleurs demandé qu'un représentant du Secrétariat soit présent à une séance de la Commission pour répondre aux questions touchant les aspects financiers.

11. **M. Niño Gómez** (Venezuela), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que l'on attend, pour conclure l'examen de certains points, un nouveau tirage du rapport du Sommet mondial pour le développement durable (A/CONF.199/20).

12. **M^{me} Kelley** (Secrétaire de la Commission) dit que les états des incidences sur le budget-programme se rapportant aux projets de résolution susmentionnés seront publiés dans les langues officielles le lendemain matin et le nouveau tirage du rapport du Sommet mondial le lundi suivant. Un représentant de la Division de la planification des programmes et du budget est disposé à répondre aux questions portant sur

les aspects financiers lors d'une séance officielle de la Commission.

13. **M. Niño Gómez** (Venezuela), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine et appuyé par **M. Traub** (États-Unis d'Amérique), dit que la demande, faite antérieurement au cours de la session et récemment réitérée, porte sur la présence d'un représentant du Secrétariat à une séance officielle de la Commission.

14. **Le Président** dit que la demande sera transmise au Secrétariat.

La séance est levée à 16 heures.